

Rencontre du 22 Octobre 2014

Avec le maire de Lomme, Monsieur Roger VICOT

1) Introduction :

On lira ci-dessous l'essentiel des questions abordées entre le Maire et notre délégation de la cellule Jen-Marie Fossier des communistes lommois. Ces derniers souhaitaient faire écho aux problèmes soulevés par les lommois au cours des campagnes électorales communales et européennes.

2) Informations données par le maire et commentaires de notre délégation :

a. Rythmes scolaires :

Le maire confirme que ses reproches ne concernaient pas les écrits du Front de Gauche.

b. Nouvelles activités périscolaires :

Le maire précise que ces nouvelles activités périscolaires sont et resteront gratuites.

Le rattachement à la ville de Lille permet de surcroît d'octroyer 400K€ par celle-ci à Lomme pour financer ces activités.

Nous en prenons acte et confirmons notre analyse : le contribuable paie et les résultats sont très inégaux suivant les communes ; de plus, les modalités imposées par l'Etat profitent à l'enseignement privé. On se souvient que les trois heures d'enseignement supprimées par Sarkozy ne sont pas rétablies.

c. Conséquences du financement de ces activités sur les autres projets de la ville de Lomme

Le maire de Lomme s'engage à réaliser les projets suivants :

- Délocalisation des cantines (1 cantine par école)
- Création d'une nouvelle salle de spectacle
- Nouvelles Activités Périscolaires

Le financement de ces projets est financé et assuré.

d. Intervention du PCF pour défendre la situation du personnel en grève de l'EPHAD, le 12 juin 2014

Nous avons rappelé qu'il était légitime que, sur la foi du personnel de l'EPHAD se plaignant notamment d'un manque de moyens en personnel surtout qualifié et d'une pétition, le PCF vienne en soutien à ce personnel ; le PCF ayant de tout temps été aux cotés des salariés en lutte. Le maire a reconnu la légitimité de notre intervention, et de notre côté, nous nous avons rappelé que certains écrits maladroits qui peuvent paraître sur Facebook n'engagent ni le parti ni le Front de Gauche.

e. Difficultés du CCAS

Le CCAS affiche un déficit cumulé de 3M€. Le Maire nous assure avoir pris les mesures qui s'imposaient pour résoudre ce problème, en demandant un audit et en étant contraint de vendre « les bijoux de famille » (terrain et immeubles appartenant à la Ville).

3) Sécurité des circulations routières, incivilités, ... :

Concernant la circulation routière, nous avons demandé que certaines rues (particulièrement à Délivrance) soient mieux sécurisées (mises en sens unique, munies de ralentisseurs, ...)

Le Maire nous indique qu'il est bien conscient des difficultés, mais que les ralentisseurs présentent aussi des inconvénients et que ces dossiers sont traités par LMCU. Il nous annonce la mise en place de cinq radars pédagogiques sur le territoire de la commune.

Par ailleurs, les incivilités se multiplient et la délinquance progresse, particulièrement dans une partie du Marais (dealers, rodéos en quads ou motos, voitures volées, incendiées, ...) ; le stationnement devient de plus en plus difficile.

Là encore, le Maire connaît ces problèmes et nous fait part des mesures prises : 30 interpellations, interventions répétées de la Police municipale... Mais il regrette le peu de succès des initiatives qu'il avait prises pour organiser une concertation avec la population.

Le stationnement fait l'objet d'une mesure expérimentale : l'attribution de « cartes de résidents » pour faire la chasse aux « voitures ventouses » qui utilisent l'avenue de Dunkerque en guise de parking relais. Dans le même esprit, le stationnement sera limité à deux heures aux alentours d'EuraTechnologies.

4) Manque de places en crèche, problématique globale de la garde des enfants

Nous rappelons que le besoin de places en crèches est très nettement supérieur aux possibilités offertes, essentiellement concentrées sur la maison de la Petite Enfance, et que la remise en cause de la scolarisation des enfants de deux ans aggrave la situation.

Le Maire en est bien d'accord et manifeste sa préférence pour le réseau des Assistantes Maternelles, dont certaines n'ont pas de travail, alors que leur suivi est assuré par des rencontres régulières avec la Mairie. En revanche, il souhaite réduire le rôle des « micro-crèches » privées, « machines à fric » qui n'offrent que peu de garanties en terme de qualité.

Le Maire nous informe par ailleurs du refus de certains enseignants d'assurer les séjours de leurs élèves en classe de neige ou en classe verte. Nous nous sommes montrés surpris par cette attitude, à notre connaissance peu commune.

5) Commerces de proximité. Cas particulier d'EuraTechnologies (Haute Deûle)

Nous avons évoqué la « désertification » (en services publics et commerces de proximité) de certains quartiers de la commune.

Le maire rappelle qu'il ne peut forcer des commerces à s'implanter (ils s'installent en général après l'arrivée de populations nouvelles), en revanche il est prévu de construire une école sur la « friche Kieken », à proximité d'EuraTechnologies.

6) Gratuité des transports en commun principalement pour les lycéens

La délégation a rappelé au maire le caractère inique de cette décision qui ne favorise pas l'accès aux « grandes études » pour les familles les plus démunies. Cette décision du Conseil Général, et dont LMCU n'assume pas les conséquences, n'est pas ce que l'on peut attendre d'élus, de représentants des électeurs, afin de donner une chance d'y « arriver » à tous.

Le maire n'a pas désapprouvé notre point de vue mais déplore de n'avoir aucun moyen pour remettre en cause cette décision. Il considère qu'avec Martine Aubry, de nombreux projets,

aujourd'hui remis en cause, étaient envisagés dans un projet global d'amélioration et faisaient l'objet d'un engagement de la Communauté Urbaine.

7) **Avenir du site ferroviaire de Lomme Délivrance et du triage.**

Il y a dix ans, près de 1000 personnes travaillaient sur ce site. Elles ne seront plus que 4 en 2015. Clairement, ce site est voué à disparaître, au profit du « tout camion » polluant et accidentogène. Bien sûr, nous n'oublions pas qu'il s'agit du tiers de la superficie de Lomme, ce qui ne peut manquer d'attirer les convoitises de spéculateurs.

A ces remarques, le Maire nous assure qu'il est intervenu à plusieurs reprises auprès de la SNCF et de RFF, mais sans succès : il n'a même pas obtenu d'informations. Il affirme qu'il souhaite, tout comme nous, le maintien de l'activité du site et s'engage à intervenir de nouveau. Si des discussions devaient avoir lieu, nous avons demandé à être informés et que les cheminots y soient associés.

8) **Logement**

Particulièrement à Délivrance, les problèmes de logement se multiplient : un projet de réhabilitation est en panne, la requalification de la cité se disperse en projets multiples sans garantie de cohérence, certaines promesses de compensation des augmentations de loyers ne sont pas tenues, et les charges ont parfois été doublées sur une durée de trois ans. Ces questions sont traitées avec de grandes inégalités de confort, de prix de revient et de statuts suivant les bailleurs.

D'après le Maire, la municipalité avait reçu des garanties qui n'ont pas été respectées.
